

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 04328

Numéro SIREN : 790 160 949

Nom ou dénomination : PSA ID

Ce dépôt a été enregistré le 14/07/2018 sous le numéro de dépôt 30526

PSA ID
Société par Actions Simplifiée au capital de 30.000 €
Siège social à 2/10 Boulevard de l'Europe, Pôle Tertiaire 1 – 78300 POISSY
790 021 513 RCS VERSAILLES

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 15 JUIN 2018**

L'an deux mille dix-huit,
Le quinze juin,

La société PSA Automobiles SA, société anonyme au capital de 300 176 800 €, dont le siège social est situé au 2-10 Boulevard de l'Europe – 78300 POISSY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VERSAILLES sous le numéro 542 065 479, représentée par Monsieur Mark ROLLINGER, dûment habilité, associé unique propriétaire des 1.875 actions composant le capital social de la société PSA ID, désignée en tête des présentes (ci-après la « **Société** »),

=====

Troisième décision

L'associé unique, après avoir pris acte du fait que le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société MAZARS arrive à expiration à l'issue de la présente approbation des comptes, décide de renouveler son mandat pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Quatrième décision

L'associé unique prend acte qu'en application de l'article L 823-1 alinéa 2 du Code de commerce (modifié par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016), la Société n'est plus tenue de désigner un Commissaire aux comptes suppléant dans la mesure où le Commissaire aux comptes titulaire de la Société n'est ni une personne physique ni une société unipersonnelle.

En conséquence, l'associé unique décide de ne pas renouveler le mandat de Monsieur Jean-Marc DESLANDES, qui arrive à expiration à l'issue de la présente approbation des comptes et de ne pas nommer un nouveau Commissaire aux comptes suppléant pour le remplacer.

=====

Certifié conforme
Le Président


Carla GOHIN